

Montréal, le 9 mars 2011

Aux : Clubs cyclistes affiliés au secteur BMX
Fédération québécoise des sports cyclistes

Sujet : Programme de subvention aux clubs sportifs pour l'engagement d'entraîneurs

Pour une troisième année consécutive, le secteur BMX de la FQSC bénéficie d'une subvention de 10 000 \$ du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) pour l'engagement d'entraîneur. Cette subvention fait suite au dépôt en 2009 du Programme de soutien au développement de l'excellence en BMX pour le cycle 2009-2013. La FQSC pourra ainsi octroyer de nouveau des subventions aux clubs de BMX du Québec pour l'engagement d'un entraîneur en particulier dans le cadre de son Programme de subvention aux clubs sportifs pour l'engagement d'entraîneurs (PSEE).

Pour profiter de ces subventions, il importe dans un premier temps de lire l'ensemble du document afin de s'assurer que l'entraîneur ciblé par la subvention est admissible. Plusieurs des règles sont établies par le MELS, dont celle concernant le niveau de certification requis des entraîneurs visés par ce programme. Il est à noter que les montants octroyés aux clubs doivent servir à l'embauche de l'entraîneur ciblé par la demande ; l'objectif premier de ce programme étant de permettre la professionnalisation du métier d'entraîneur. **Le formulaire de demande de subvention dûment complété doit être acheminé par la poste à la FQSC au plus tard le 13 mai 2011.**

Il est possible de consulter le Programme de soutien au développement de l'excellence en BMX ayant mené à cette subvention sur le site Web de la FQSC à l'adresse suivante : <http://www.fqsc.net/general/plan-de-soutien-au-developpement-de-lexcellence-psde>.

Il est à noter que certaines subventions pour l'embauche d'entraîneur peuvent être obtenues au niveau régional par le biais des Unités régionales des loisirs et des sports (URLS). Ces programmes diffèrent d'une région à l'autre. Pour obtenir plus de précisions sur ces subventions, veuillez communiquer directement avec l'URLS de votre région.

Pour plus d'informations sur le PSEE, veuillez communiquer avec moi au 514-252-3071 poste 3471.

Sportivement,

Bruno Vachon
Directeur technique BMX et cyclocross

C.C.: Comité directeur BMX
Louis Barbeau, directeur général FQSC

P.J. : Document explicatif du programme de subvention du MELS incluant le formulaire à remplir